

TEXTE ADOPTE no **619**

« *Petite loi* »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2000-2001

18 janvier 2001

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation des amendements à la convention
pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution.*

(Texte définitif.)

*L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi, adopté par le Sénat, dont la teneur
suit :*

Voir les numéros :

Sénat : **15, 266** et T.A. **122** (1999-2000).

Assemblée nationale : **2419** et **2762**.

Traités et conventions.

Article unique

Est autorisée l'approbation des amendements à la convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, adoptés à Barcelone le 10 juin 1995, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

Délibéré en séance publique, à Paris, le 18 janvier 2001.

Le Président,

Signé : RAYMOND FORNI.

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 2419.